

PSL contre-attaque

Liste soutenue par Solidaires PSL



Élections étudiantes au CA de PSL du 14 au 16 juin 2022

PSL : une université, un devoir social.

L'éducation est l'un des services publics les plus importants. PSL est responsable de ses conditions d'étude, de formation et de travail.

- **Nous nous opposons à toute hausse des frais d'inscription à l'université, dont celle initiée pour les personnes étrangères « extra-communautaires ».** D'une part, ces difficultés précarisent des personnes engagées dans des cursus longs. D'autre part, il s'agit d'un premier pas vers la généralisation de cette hausse des frais d'inscription à l'université. PSL a laissé la possibilité à ses établissements-composantes de ne pas appliquer cette hausse, ce qu'a choisi l'ENS : il est donc possible de s'y opposer.

- La LPR prévoyait d'augmenter la **rémunération (minimale) des contrats doctoraux** de 30% d'ici à 2023, objectif finalement repoussé à 2025. Or, cette revalorisation n'est pas uniforme. Elle est fondée sur l'année de signature du contrat doctoral : ainsi, en rémunération brute/mois, les contrats doctoraux de 2020 (1758€) et 2021 (1866€) diffèrent largement, ce qui va s'aggraver en 2022 (1975€). **Nous revendiquons que cette augmentation concerne tous les contrats doctoraux, ainsi que la rémunération des ATER et vacataires.**

- PSL doit s'engager vers une **plus grande diversité sociale et d'origine géographique** de sa communauté étudiante. Nous souhaitons que les objectifs soient atteints et demander un suivi précis de la proportion de personnes boursières par échelon, par origine sociale et géographique afin de garantir leur intégration.

- Disposer de cursus entre plusieurs établissements ne peut se faire sans les moyens adéquats. Ainsi, il est nécessaire de **corriger les inégalités de traitement** selon l'établissement d'origine au sein de formations cohabilitées (mastérien-es) et de **développer les infrastructures nécessaires** (service d'aide au logement insuffisant à PSL).

Étudier, mais à quel prix ?

La **santé** doit être au cœur de la formation et de PSL. Ce sujet reste bien trop souvent négligé, en particulier sur les **violences sexuelles et sexistes**

(VSS) et la **santé mentale**.

- PSL doit instaurer une **charte VSS** (suivant ainsi certains de ses établissement-composantes), élaborée par étudiant-es et enseignant-es, afin d'informer et protéger chacun-e dans le cadre de l'université. Des **formations** et **sensibilisations**, y compris pour les personnes enseignantes et l'administration, doivent être mises en place, réalisées par des associations et/ou collectifs reconnus et adaptés à l'ESR, tels que CLASCHEs.

- Il faut informer, mais aussi contribuer à la mise en place de systèmes de **signalements** directement au niveau de PSL pour permettre un accompagnement juridique, disciplinaire et psychologique aux victimes de VSS, et ce, pas seulement au niveau des établissement-composantes.

- L'**accompagnement psychologique** est essentiel dans l'ESR. Si différents dispositifs d'écoute sont accessibles pour la communauté étudiante de PSL, comme Nightline ou la cellule d'écoute et de veille de PSL, il est nécessaire de **permettre l'accès à des professionnel·les formé·es** pour l'accompagnement et le suivi des étudiant-es.

PSL, université pour toustes ?

Les pratiques administratives de PSL concernant l'**égalité de genre** sont insuffisantes. PSL doit promouvoir l'écriture inclusive (épïcène, point médian...), limiter la demande de "sexe" et de genre dans les formulaires administratifs et faciliter l'emploi de prénom et pronoms d'usage, dans toutes les démarches, demandes et documents administratifs.

PSL : l'urgence écologique

Le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité menacent notre génération. Les initiatives de PSL sont largement tournées vers le **développement durable**, alors que l'institution devrait prendre en charge son rôle d'actrice climatique et dépasser les initiatives de communication. La crise climatique est déjà là. Pourtant, le débat politique tourne encore autour de la croissance verte. Comment, dans ces circonstances, c'est-à-dire sans avenir désirable, rester engagé-es dans de longues études ?

- PSL doit **former** l'ensemble de sa communauté étudiante et de son personnel **aux enjeux climatiques**, dans le cadre de leurs activités actuelles et futures.

- Les étudiant·es doivent être orienté·es vers des **perspectives professionnelles cohérentes avec la crise climatique**.

Alors que PSL prétend soutenir « une recherche de très haut niveau, transdisciplinaire et à forte attractivité internationale sur des thématiques clefs, à forts enjeux sociétaux », comment se fait-il que, dans le même temps, PSL ne s'engage pas dans une forme d'**exemplarité écologique** ?

- PSL doit réaliser des **bilans carbone** afin de quantifier son impact environnemental et identifier les leviers principaux pour le réduire.

- Pour cela, PSL doit porter une réflexion sur ses pratiques d'enseignement et de recherche. Il est possible de s'appuyer sur des travaux comme ceux du groupement de recherche (GDR) Labos 1.5. Parmi les solutions identifiées, **limiter les trajets en avion**, en tenant compte de la carrière académique.

- En cohérence avec cet engagement nécessaire, PSL doit **défendre le financement de l'université par l'État** et s'opposer à tout financement par des mécènes dont les activités portent atteinte aux droits humains et à l'environnement.

La transition écologique est aussi une transition sociale. Rejoindre l'accord COP2 étudiante dit « **accord de Grenoble** » constitue un premier pas vers cette responsabilité indispensable.

Mécénat, partenariats : quand tout sera privé, nous serons privé·es de tout.

- La **BNP Paribas** finance massivement les énergies fossiles. Sa convention de mécénat avec la **licence « Sciences pour un monde durable »** de PSL constitue un parfait exemple de non-transparence. Après deux ans de bataille juridique, le collectif PSL contre-attaque a obtenu gain de cause auprès du Tribunal administratif pour obtenir les montants financiers de cette convention après avoir obtenu le reste de la convention. **Cette victoire devrait établir une jurisprudence : une convention de mécénat pour une formation publique est d'intérêt public**. Nous revendiquons que la **transparence** pour de telles conventions de mécénat devienne la norme.

- De nombreux établissements de l'ESR reposent sur l'usage de **GAFAM**. PSL ne fait pas exception et utilise largement des services Microsoft. Or, cette utilisation de services GAFAM constitue une **atteinte au respect des droits fondamentaux de la communauté étudiante**, dont celui de la vie privée,

ainsi que du secret médical pour certains échanges avec l'administration. Les remises accordées par Microsoft aux universités sont une stratégie commerciale, qui considèrent les étudiant·es comme de futur·es client·es. **Nous nous opposons à l'usage de solutions GAFAM au sein de PSL et soutenons le maintien de compétences informatiques locales.**

PSL, un recul de la démocratie universitaire

PSL a un **nombre de représentant·es étudiant·es élu·es au CA parmi les plus faible pour ce type d'établissements en France**. Plus largement, la répartition du pouvoir au sein des instances de PSL est remarquablement asymétrique. Il est donc nécessaire de la revoir afin de **favoriser transparence et démocratie universitaire**, en lieu et place de l'hyperprésidence actuelle.

- Les étudiant·es du CPES et Sciences Pour un Monde Durable (SMD) n'ont pas de grand·es électeurices au CA de PSL. Iels doivent être représenté·es aussi, par le suffrage direct ou indirect.

Qui sommes-nous ?

Membres de **PSL contre-attaque** et soutenu·es par **Solidaires PSL**, nous sommes engagé·es dans la justice sociale, l'écologie et la lutte contre les discriminations. Nous sommes étudiant·es dans différents établissements de PSL, en licence, master ou thèse. Cette diversité de situations nous permet d'avoir une vision assez large du fonctionnement de PSL. Certain·es d'entre nous ont étudié ou étudient encore à l'ENS, au CPES ainsi qu'en SMD.

- **Ghislain de Labbey** – doctorant en première année au Collège de France
- et **Inès Liman** – troisième année au CPES, membre de Solidaires PSL
- **Marianne Gossart** – deuxième année au CPES, membre de Solidaires PSL
- et **Constantin Vaillant-Tenzer** – deuxième année à l'ENS
- **Jules Calage** – deuxième année de SMD
- et **Annah Mels** – troisième année au CPES, membre de Solidaires PSL